

Exemption à l'augmentation des loyers des personnes handicapées

INSTRUCTIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CAS D'UN APPARTEMENT DONT
LE LOYER EST RÉGLEMENTÉ SELON LE SYSTÈME « RENT STABILIZATION »

Veuillez compléter, mais ne pas soumettre avec votre demande

Êtes-vous éligible au renouvellement des droits DRIE ?

Veuillez répondre aux questions suivantes :

Résidez-vous toujours à la même adresse ?

Oui Non

Est-ce que vos revenus de foyer pour l'année 2015 (reçus par vous et par les membres de votre foyer) sont de 50.000 \$ ou moins, une fois les déductions admissibles faites ?

Oui Non

Est-ce que votre loyer représente plus d'un tiers de vos revenus mensuels ?

Oui Non

(S'applique uniquement si vos prestations DRIE ont débuté après le 1 juillet 2015)

**Si vous avez répondu OUI à toutes ces questions, veuillez
poursuivre avec la demande de renouvellement.**

Votre demande de renouvellement doit être déposée dans les six mois suivants la réception de l'avis de renouvellement. Si vous avez besoin de plus de temps ou si vous avez besoin d'aide, veuillez consulter la section Questions fréquemment posées (FAQ) pour connaître les autres options disponibles.

Si vous avez besoin d'un hébergement qui peut accommoder les personnes souffrant d'un handicap ou qui nécessitent des soins médicaux afin de présenter une demande et de recevoir un service ou bien de participer à un programme offert par le Ministère des Finances, nous vous invitons à contacter le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap via le 311.

Votre demande ne peut être traitée si les éléments suivants ne sont pas remplis :

- ✓ La section des revenus du ménage (Section 3) doit être entièrement remplie.
- ✓ La demande de renouvellement doit être signée (Section 5).
- ✓ Le renouvellement du bail signé par vous-même et le propriétaire-bailleur. Au lieu du bail, vous pouvez présenter un formulaire « Certification without a Lease » (Attestation sans bail) et vous pouvez également présenter une autre preuve de résidence comme une facture de services publics récentes si votre propriétaire ne vous a pas fourni un bail (pour cette période de renouvellement). Ce formulaire « Certification without a Lease » (Attestation sans bail) est disponible sur notre site Web au nyc.gov/rentfreeze ou bien vous pouvez appeler le 311 pour demander qu'une copie vous soit transmise par la poste. Remarque : Ce formulaire « Certification without a Lease » (Attestation sans bail) est un complément à votre demande de renouvellement et peut uniquement être utilisée pour un cycle de renouvellement. Vous devez faire tous les efforts possibles afin de demander et de soumettre le bail.
- ✓ Les justificatifs de revenus pour TOUS les membres de votre foyer, y compris pour vous, pour l'année civile 2015

Les documents complémentaires à joindre à la demande, le cas échéant.

- ✓ Si vous payez un loyer plus modéré (parfois appelé loyer préférentiel (Preferential Rent)), veuillez joindre une copie de votre clause de bail préférentiel (Preferential-lease rider) qui est joint à votre bail.
- ✓ Si votre loyer a augmenté en raison de gros travaux de rénovation (Major Capital Improvement) (MCI), veuillez fournir l'Ordre d'acceptation provenant de la Division of Homes and Community Renewal (DHCR).
- ✓ Si votre loyer a augmenté en raison d'améliorations individuelles de l'appartement ou bien de l'ajout d'appareils ménager, veuillez joindre une copie du contrat entre vous et le propriétaire-bailleur.